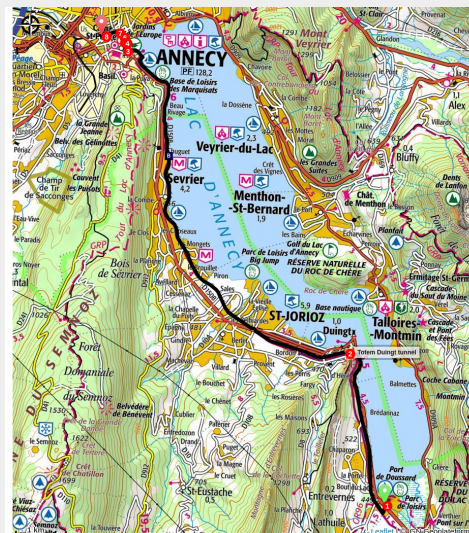


Tour des Bauges à vélo - Demi-étape Doussard / Annecy

Secteur Sources du Lac d'Annecy



Le palais de l'Île depuis le pont Perrière à Annecy (© B. Gaudey / PNRMB)



Les bords du lac d'Annecy :

Une portion du Tour des Bauges à vélo sur les bords du lac d'Annecy, au coeur des préalpes, entre massifs des Bauges et des Bornes-Aravis.

"Les roues au bord de l'eau et la tête dans les montagnes" cette demi-étape est tracée en piémont Est du massif des Bauges, au pied du Semnoz, au bord du lac d'Annecy.

Vous longez les nombreuses **plages** et presqu'îles des communes du bord du lac. Ces dernières vous offrent également un point de vue sur l'artisanat et la culture local avec le **musée** Paccard (histoire de la fonderie de cloches), l'**écomusée** du lac d'Annecy, ou encore le **château** de Duingt. Et ne manquez pas

Infos pratiques

Pratique : Vélo

Durée : 1 h

Longueur : 17,9 km

Dénivelé positif : 87 m

Difficulté : Facile

Type : Itinérance

la découverte de la Réserve naturelle nationale du bout du lac,

La **ville d'art et d'histoire** d'Annecy vous offrira une multitude de châteaux, musées, parcs ou jardins à visiter, sans oublier sa vieille ville historique.

Itinéraire

Départ : Doussard, bout du lac

Arrivée : Annecy, Gare

Communes : 1. Doussard

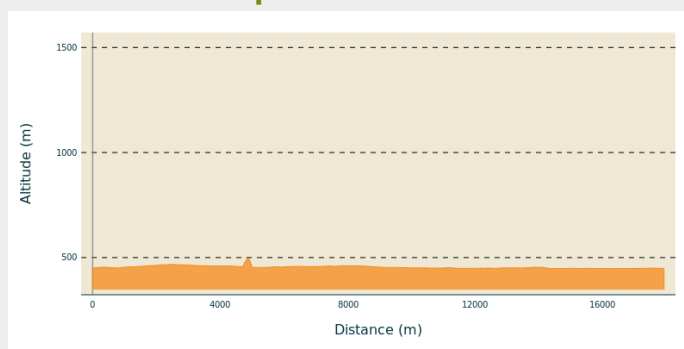
2. Lathuile

3. Duingt

4. Saint-Jorioz

5. Sévrier

Profil altimétrique



Altitude min 447 m Altitude max 498 m

Il est à noter qu'il est également possible de réaliser cette demi-étape par la voie maritime ! La compagnie des bateaux d'Annecy propose une liaison directe en bateau entre Annecy et Doussard.

De Doussard à Annecy :

1. Au départ du bout du lac d'Annecy, rejoindre la véloroute en direction de la capitale de Haute-Savoie.
2. A la sortie du tunnel, continuer tout droit en direction d'Annecy sur la véloroute du bord du lac.
3. A l'intersection après le quai de la Tournette, prendre à droite en direction de la mairie sur la Voie Verte.
4. Traverser l'esplanade puis tourner à gauche sur le quai Jules Philippe.
5. A l'embranchement, tourner à droite le long du canal du Vassé.
6. Traverser l'avenue d'Albigny vers la place de la Libération puis rue du Favre.
7. A l'embranchement tourner à gauche en empruntant les voies recommandées aux vélos.
8. Traverser l'avenue de Brogny pour atteindre la gare.
9. Arrivée à la gare d'Annecy.

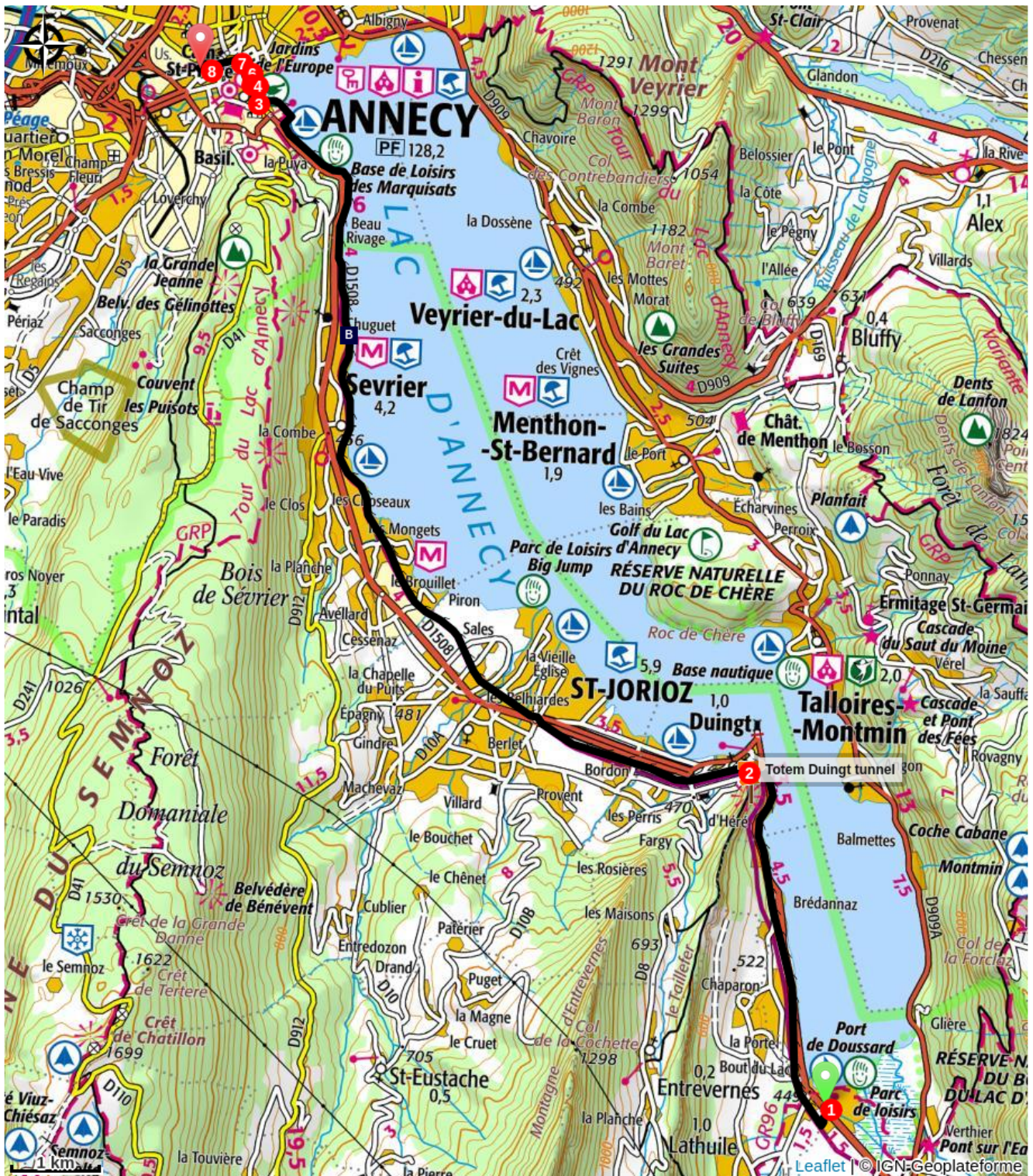
D'Annecy à Doussard :

9. Au départ de la gare d'Annecy, traverser l'avenue de Brogny.
8. Tourner à gauche sur la rue des Sommeliers.
7. Tourner à droite vers la rue du président Favre.
6. Traverser l'avenue d'Albigny vers le quai Chappuis.
5. Tournez à gauche sur le quai Philippe.
4. Sur le quai Philippe, tourner à droite en direction de la mairie jusqu'au pont sur le Thiou.
3. Après avoir traversé le pont, prendre à droite sur la Voie Verte du quai de la Tournette.
2. Continuer tout droit direction Albertville en empruntant le tunnel et la véloroute jusqu'au point d'arrivée.

1. Arrivée au bout du lac d'Annecy sur la commune de Doussard.

Retrouver [ici](#) tous les hébergements disponibles.

Sur votre route...



La Grotte de Notre Dame du Lac (A)

 Lac d'Annecy (B)

Toutes les informations pratiques

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Zone de protection de biotopes (APPB) Roselières du Lac d'Annecy

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : Direction départementale des territoires de la Haute-Savoie (DDT 74) : ddt-espacesproteges@haute-savoie.gouv.fr - 04 50 33 60 00

Tout accès par quelque moyen que ce soit, à l'intérieur des roselières est interdit, afin de préserver les habitats naturels et la tranquillité du milieu à l'intérieur du périmètre couvert l'arrêté de biotope.

Réserve naturelle nationale du Bout du Lac d'Annecy

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre, Octobre, Novembre, Décembre

Contact : **Asters - Conservatoire d'espaces naturels de Haute Savoie**
Christelle BAKHACHE : 06 49 99 99 48
christelle.bakhache@cen-haute-savoie.org

La Réserve Naturelle du bout du lac est un espace naturel protégé. Merci de respecter la réglementation :



Pensez à rester sur les sentiers.

Sur votre route...



La Grotte de Notre Dame du Lac (A)

Dans cette grotte d'accès difficile, située sur les flancs du Taillefer, fût installée en 1875 une statuette de la Vierge en mémoire du sauvetage quasi miraculeux de deux bateliers, qui transportaient du charbon, en perdition sur le lac. La statue actuelle date de 1990. L'accès à la grotte est équipée d'un **chemin de croix** relatant la vie du Christ en quinze petits oratoires et d'une monumentale **statue de Saint-Michel** terrassant le dragon, installée en 1890 à l'initiative d'une habitante de Duingt.

Crédit : B.Tiberghien



Lac d'Annecy (B)

Lové entre les massifs des Bauges et des Bornes, le lac d'Annecy, d'origine glaciaire datant de 18 000 ans, s'est formé lors de la fonte des glaciers des Alpes. Subdivisé en deux bassins, le grand lac au Nord et le petit lac au sud, par la Presqu'île de Duingt, sa superficie est de 27 km², qui fait du lui le second plus grand lac naturel de France après celui du Bourget. Le lac d'Annecy est l'un des géosites d'intérêt international du Geopark des Bauges.

Sous la surface, une quarantaine de sites palafittiques (vestiges préhistorique d'habitats lacustres) sont répertoriés autour du lac. Les sites se trouvent à plusieurs mètres sous le niveau actuel du lac, attestant de l'évolution du paysage au cours des derniers millénaires.

Crédit : O.Colin